

## L'amiral Darlan

Personnage des plus controversés de la gauche républicaine d'avant-guerre, François Darlan décide de concentrer les pouvoirs à Vichy. Sa collaboration avec les Allemands fera de lui l'artisan de la persécution des Juifs et des résistants.

photo : D.R.

-----

**François Darlan**, né le [7 août 1881](#) à [Nérac \(Lot-et-Garonne\)](#) et mort assassiné le [24 décembre 1942](#) à [Alger](#), est un [amiral](#) et [homme politique français](#).

Chef de la [Marine française](#) au début de la [Seconde Guerre mondiale](#), il est ministre de la Marine du [premier gouvernement](#) du [régime de Vichy](#) puis, en février 1941, chef du [gouvernement vichyste](#) où il s'investit dans la politique de [collaboration](#) du maréchal [Pétain](#) avec l'[Allemagne nazie](#).

Remplacé par [Pierre Laval](#) en avril 1942, Darlan reste commandant en chef des forces de Vichy. Présent à [Alger](#) lors du [débarquement allié en Afrique du Nord](#) en novembre 1942, il se rallie avec réticences et hésitations aux [Alliés](#). L'amiral exerce dès lors le pouvoir sur une partie des colonies africaines de la France, avant d'être assassiné quelques semaines plus tard.

## La carrière initiale de Darlan

Né à Nérac en [Lot-et-Garonne](#), il est le fils de [Jean-Baptiste Darlan](#) (1848-1912), un député [républicain progressiste](#) qui avait été [garde des Sceaux](#) dans le gouvernement de [Jules Méline](#). François Darlan (1881-1942) a grandi en milieu républicain et [franc-maçon](#). Son père, ministre de la Justice, tenta d'intervenir en faveur de Dreyfus. Orphelin de mère (comme [Philippe Pétain](#)) dès son plus jeune âge, il est placé en pension à l'âge de dix ans<sup>1</sup>.



Revue de la flottille alliée sur le Rhin à [Mayence](#) le 23 avril 1919. Au premier plan, le capitaine Darlan, entre le général [Mangin](#) et le [commander](#) britannique Achison.

Entré à l'[École navale](#) en [1899](#), il en sort en [1901](#) et part servir en [1902](#) en [Extrême-Orient](#). [Lieutenant de vaisseau](#), officier canonnier, il commande une batterie d'[artillerie](#) de marine pendant la [Première Guerre mondiale](#).

Il bénéficie de la protection d'un ami de son père, [Georges Leygues](#), longtemps [ministre de la Marine](#) sous la [Troisième République](#), dont il est chef adjoint puis chef du cabinet militaire presque sans interruption de [1926](#) à [19342](#).



L'amiral Darlan en visite sur l'île [portugaise](#) de [Madère](#) en mai 1935, salue [Augusto Goulart de Medeiros \(pt\)](#), gouverneur civil.

De sensibilité [centre gauche](#) par héritage familial et par ses passages dans les cabinets de Georges Leygues et d'[Albert Sarraut](#), il connaît un avancement

rapide : [contre-amiral](#) en 1929, [vice-amiral](#) en 1932. De 1934 à 1936, il commande à Brest l'[escadre de l'Atlantique](#), il prend rang et appellation de [vice-amiral d'escadre](#) en 1936 durant son mandat, puis est nommé commandant en chef de la marine nationale en 1937, et il prend rang et appellation d'[amiral](#) simultanément. Au lendemain de l'avènement du [Front populaire](#), ses attaches avec le centre-gauche le désignent comme candidat aux fonctions de [chef d'état-major de la marine](#). Cet avancement, dû pour une grande part à une carrière dans les cabinets ministériels, lui vaudra cette remarque de la part de ses adversaires « La France a trois amiraux : [Esteva](#), qui n'a jamais connu l'amour ; Darlan, qui n'a jamais connu la mer, et le vrai loup de mer qui a burlingué toute sa vie et qui, lui, n'a jamais connu Darlan<sup>3</sup>. » Le 6 juin 1939, il est fait « [amiral de la flotte](#) », un titre créé pour lui de manière à donner au chef de la 4<sup>e</sup> marine du monde, le poids qui lui revient dans les conférences et le protocole international.

[Agnostique](#) et plutôt [radical socialiste](#), Darlan est attaché aux valeurs de [laïcité](#) (mais n'est pas hostile à l'Église), de petite propriété, de [patriotisme](#) et de [morale](#)<sup>2</sup>. L'écrivain [Simon Epstein](#) remarque que François Darlan était apprécié de [Léon Blum](#)<sup>Note 1</sup> et fut pendant la [guerre d'Espagne](#) favorable aux républicains espagnols<sup>4</sup>.

Dans les conférences internationales de l'[entre-deux-guerres](#), Darlan défend vigoureusement le droit pour la France de disposer d'une [marine](#) puissante face aux prétentions des Britanniques<sup>5</sup>.

Au cours de sa carrière, Darlan fait construire de nouvelles unités navales et en profite, à l'occasion des nominations qui en découlent, pour tisser un réseau de relations, composé d'officiers de Marine dont il favorise l'avancement (les proches sont appelés « ADD », c'est-à-dire « Amis de Darlan », ceux du sérail « ADF », « Amis de François »). En 1939, grâce à Darlan, la France possède l'[une des plus puissantes marines de son histoire](#) (même si elle manque de moyens aéronavals).

En tonnage, la [Marine nationale française](#) occupe le 4<sup>e</sup> rang mondial derrière la [Royal Navy](#) britannique, l'[United States Navy](#) des [États-Unis](#) et la [Marine impériale japonaise](#) et devant la [Regia Marina](#) italienne. Visitant le QG de Darlan durant la [drôle de guerre](#) (le 5 mai 1940), [Philippe Pétain](#), reçu avec égard, se serait écrié : « Enfin quelque chose qui marche ! »<sup>6</sup>.

# L'Armistice et le régime de Vichy[[modifier](#) | [modifier le code](#)]



Une du journal *Le Matin* du [13 août 1941](#), annonçant la nomination de l'amiral François Darlan comme ministre de la Défense nationale du régime de Vichy.

Le 14 juin 1940, l'amiral Darlan refuse d'envoyer la flotte de Toulon à Bordeaux, pour l'évacuation d'unités militaires constituées pour l'Afrique du Nord, malgré les instructions de Paul Reynaud, Président du Conseil. Le [18 juin 1940](#), Darlan refuse dans un premier temps l'appel à cesser le combat diffusé la veille par Pétain. La marine poursuit la guerre, ce qui permettra notamment à trois navires de quitter [Brest](#) avec 1 100 tonnes d'or de la [Banque de France](#), qui seront mis en sécurité au [Sénégal](#)<sup>7</sup>. Une fois la défaite consommée, il soutient la [demande d'armistice](#). Par la suite, révolté par l'[agression britannique de Mers el-Kébir](#), il s'estime trahi par ses anciens compagnons d'armes britanniques, et voudrait que la [France](#) déclare la guerre à la [Grande-Bretagne](#) oubliant les multiples demandes britanniques depuis le 11 juin 1940 et le traité d'alliance du 28 mars 1940 qui n'a pas été respecté. [Pétain](#) le calme en lui déclarant « Une défaite suffit », et Darlan n'obtient que [des représailles françaises purement symboliques](#), le Conseil des ministres se prononçant pour une rupture des relations diplomatiques, malgré les réticences du Président de la République [Albert Lebrun](#).

Darlan devient ministre des marines marchande et militaire du premier [gouvernement Pétain](#), puis du [gouvernement de Vichy](#). Le [10 février 1941](#), il succède à [Pierre-Étienne Flandin](#) comme chef

du [Gouvernement](#). Sa nomination marque aussi la présence importante des amiraux à [Vichy](#) avec les amiraux [Platon](#), [Auphan](#), et [Esteva](#).

Après le renvoi de [Pierre Laval 13 décembre 1940](#), il devient le successeur désigné de Philippe Pétain par l'acte constitutionnel 4 quater du même jour. Darlan dirige le gouvernement jusqu'en [avril 1942](#), jour où il doit à son tour démissionner au profit de [Pierre Laval](#) dont l'Allemagne a imposé le retour et qui est nommé le [18 avril 1942](#). L'Amiral Darlan reste tout de même successeur désigné du chef de l'État, et devient commandant en chef des [forces françaises](#).

## La collaboration[[modifier](#) | [modifier le code](#)]

La nouvelle Marine française, tout comme l'Empire colonial, va se trouver à la base de la politique de collaboration menée en grande partie à l'initiative de Darlan, à la suite de sa nomination comme vice-président du Conseil. Cette politique constitue l'application militaire de la politique de [collaboration](#) fixée publiquement par Pétain, le [30 octobre 1940](#), au lendemain de l'[entrevue de Montoire](#) entre Philippe Pétain et [Adolf Hitler](#).



Extrait du discours de l'Amiral Darlan à l'[École des cadres d'Uriage](#), 1941.



Extrait (2) du discours de l'Amiral Darlan à l'École des cadres d'Uriage (1941).

Le 25 décembre 1940, Darlan se rend à Beauvais pour rencontrer Hitler, afin de confirmer la pleine collaboration du régime de Vichy. En échange de la collaboration économique et militaire avec l'Allemagne, il espère obtenir une révision de l'Armistice. Pour lui, la guerre devrait à la longue être épuisante pour

le Royaume-Uni, et celui-ci devrait finalement abandonner l'Europe continentale aux Allemands, tandis que les États-Unis contrôleraient les mers, le conflit passant à une phase intercontinentale. La France doit, pour éviter que le Royaume-Uni et l'Allemagne s'entendent aux dépens de l'Empire français, se rapprocher politiquement de l'Allemagne. Et pour conserver une flotte nécessaire aux Allemands pour contrôler les mers, lorsque la guerre aura atteint sa phase intercontinentale, la France doit éviter tout retour dans le conflit, donc conserver une neutralité militaire stricte, préservant ainsi également l'Empire. Il plaide pour la collaboration avec l'Allemagne, estimant que la France doit participer à l'établissement d'un *Ordre nouveau* où la France utiliserait son Empire et sa flotte pour protéger l'Europe, sous domination du Reich<sup>8</sup>.

À compter du 10 février 1941, Darlan a un pouvoir considérable puisqu'il a quatre portefeuilles : de la Marine, des Affaires étrangères, de l'intérieur et de l'information.

Darlan est parmi les artisans de la création, en [mars 1941](#) du [Commissaire général aux Questions juives](#) qui sera confié à [Xavier Vallat](#)<sup>9</sup>. En [avril 1941](#), il plaide auprès de l'Allemagne pour que la France, dotée d'un régime autoritaire, participe à une union douanière européenne, en faisant bénéficier l'Europe de son empire colonial<sup>10</sup>. Il sous-estime cependant la méfiance d'Hitler vis-à-vis de la France.

Lors du coup d'État anti-britannique de [Rachid Ali](#) en [Irak](#), le [3 avril 1941](#), alors que le Royaume-Uni semble affaibli, Darlan escompte pouvoir obtenir la réduction des contraintes résultant de l'Armistice, en échange de la livraison à l'Allemagne d'une [base aérienne](#) en [Syrie-Liban](#) et de stocks d'armes des forces françaises du [Levant](#) à ses alliés irakiens anti-britanniques. À cet effet, il rend visite à Hitler à [Berchtesgaden](#) le 11 [mai 1941](#), pour accorder, sans hésitation, l'accès au Levant à l'armée allemande, cela malgré l'opposition du Général Dentz qui souligne là une violation des clauses de l'armistice du 22 juin 1940. Après quoi, le 14 mai, il plaide devant le Conseil des ministres pour une collaboration élargie. Le 15 mai 1940 Pétain envoie une lettre personnelle à Dentz disant " Je tiens à insister personnellement auprès de vous sur la haute portée des négociations que conduit actuellement l'Amiral et sur la volonté que j'ai personnellement de poursuivre sans arrière-pensées cette politique de collaboration".

Les [protocoles de Paris](#) sont signés le [28 mai 1941](#) par Darlan et [Abetz](#). Par

anticipation sur ces accords (partie 1), et avec l'approbation active de Pétain, qui en adresse directement l'ordre au général [Dentz](#), une base a été livrée à la [Luftwaffe](#) à [Alep](#) en [Syrie](#), tandis que des véhicules, de l'artillerie et des munitions sont cédés aux Allemands, en Afrique du Nord, ainsi qu'en Syrie, aux [Irakiens](#) en lutte contre le [Royaume-Uni](#).

Les autres parties du protocole signé à Paris par Darlan prévoient aussi la livraison aux Allemands de bases navales à [Bizerte](#) et [Dakar](#) (parties 2 et 3). Ces textes prévoient même qu'en cas de riposte des Britanniques ou des Américains (à ce moment ces derniers sont pourtant encore neutres) contre les bases ainsi transférées aux Allemands, les forces de Vichy devront les défendre.

En fait de « contrepartie » de ses concessions, Darlan n'obtient que l'autorisation de transférer en Afrique française 10 000 hommes pour la défendre contre les Alliés, et dans le même but, la libération de 961 officiers, dont le [général Juin](#) expressément désigné. Mais aucune libération massive des prisonniers français. Ainsi ce marché de dupes n'aboutit-il qu'à aider l'Allemagne, et à engager davantage les forces de Vichy dans la collaboration, avec le risque de riposte britannique et américaine. Leur application prématurée au seul Levant a d'ailleurs eu pour conséquence la [campagne de Syrie](#).

Le risque grave de [cobelligérance](#) avec l'Allemagne impliqué par ces textes, en l'absence de toute contrepartie sérieuse, est dénoncé par [Weygand](#). Quant au gouvernement de Vichy, il s'abstient de ratifier ce texte, en invoquant la nécessité de concessions plus importantes. Dans ce cadre, et après la [perte de la Syrie](#) (Damas est conquise le 21 juin, veille de l'invasion de l'URSS par Hitler), Darlan fait monter les enchères à partir du 8 juillet<sup>11</sup>. Pour l'application de la partie 2 du protocole (Bizerte) et 3 (Dakar), il réclame de substantielles concessions économiques et politiques à même d'amadouer l'opinion publique française. Entre-temps, Hitler à la suite de l'opération Barbarossa a de lui même renoncé à Dakar. Darlan précise ses demandes dans une note verbale du 14 juillet, remise à Abetz : il s'agit de remplacer l'accord d'armistice par un traité prévoyant la souveraineté et la coopération de la France<sup>11</sup>. L'Allemagne refuse toute concession en échange de la seule Bizerte, assimile la note à une « naïve tentative de chantage » et Abetz reçoit l'ordre de se montrer plus réservé (ne surtout pas promettre une paix généreuse à la France).

Les [accords Darlan-Kato](#), signés le [29 juillet 1941](#), régissent les relations entre

l'empire du Japon et le gouvernement de Vichy sur le territoire de l'Indochine française à la suite de l'installation japonaise de 1940.

Bien que marqué par la perte du Levant et l'échec des Protocoles de Paris, Darlan se ressaisit, convaincu de la justesse de sa politique. Il lui fallait rester allié à l'Allemagne pour ne pas perdre l'Afrique, ni sa place dans le gouvernement de Vichy. Il renforce son pouvoir et devient ministre de la Défense nationale. Il peut ainsi déterminer l'emploi des forces armées et leur organisation générale, ainsi que les conditions de leur emploi. Les relations entre marine et Armée de terre sont peu cordiales, les militaires supportant mal d'être commandés par un marin. Darlan entre en conflit ouvert avec [Weygand](#) et [Huntziger](#). Le hasard sert Darlan avec la mort dans un accident d'avion du général Huntziger. Quant à Weygand, les manœuvres de l'amiral auprès des Allemands aboutissent à son rappel, à la suite d'un ultimatum allemand. Juin, libéré en application des Protocoles de Paris, est aussitôt nommé au commandement supérieur en Afrique du Nord.

Le [1<sup>er</sup> décembre 1941](#), les difficultés de [Rommel](#) en Afrique relancent les négociations : une [rencontre a lieu à Saint-Florentin](#), dans l'Yonne, entre Darlan, Pétain et [Goering](#). Pétain remet alors au maréchal du Reich un mémorandum en sept points reprenant le contentieux ancien pour obtenir une collaboration politique sincère sur les bases de la reconnaissance de la souveraineté française sur l'ensemble du territoire, de la fin de l'*Ostdeutsche Landbewirtschaftungsgesellschaft*, de la disparition de la [ligne de démarcation](#), d'assouplissements économiques et de la libération des prisonniers. Ce mémorandum est refusé par Goering.

Le 10 décembre 1941, Darlan va rencontrer Ciano, à Turin. Ciano écrira plus tard " C'est extraordinaire de voir devant moi cet Amiral Darlan, je ne me doutais pas de la haine qu'il portait à l'Angleterre, la victoire de l'Axe, il l'appelait de tous ses vœux".

Négative sur le plan des concessions politiques, la concertation débouche sur des conversations militaires concernant la défense de l'Empire. N'excluant plus le repli de Rommel en [Tunisie](#), des négociations sont menées avec le [général Juin](#), le [20 décembre](#) à [Berlin](#), pour une éventuelle participation française à la guerre en Afrique. Au cas où Rommel serait rejeté en Tunisie, les troupes françaises devraient intervenir pour combattre aux côtés des Allemands contre les troupes britanniques. C'est d'ailleurs ce qui se produit le [8 novembre 1942](#), où les



généraux de Vichy combattent le débarquement allié au Maroc tandis qu'ils livrent, sans résistance, la Tunisie aux troupes germano-italiennes.

Article détaillé : [Opération Torch](#).

Il s'agit là, pour la France, comme lors des protocoles de Paris, d'un accord de collaboration avec les Allemands, alors que les concessions politiques demandées à l'Allemagne en contrepartie sont rejetées. Darlan négocie alors des compensations d'ordre uniquement militaire, mais qui, en dépassant largement le cadre du deuxième protocole de Paris, rendent inévitable une guerre avec les États-Unis et le Royaume-Uni.

La méfiance d'Hitler à l'égard de la France exclut toute possibilité d'une France alliée de l'Allemagne et les propositions de Darlan vont, une fois de plus, rester lettre morte.



François Darlan, en 1942.

En ce début de 1942, Hitler ne croit plus avoir besoin des Français, du fait de l'affaiblissement des Britanniques.

À la fin de [février 1942](#), la politique de Darlan est un échec complet. Les Allemands ont rompu le contact, ils ne le reprendront plus. La situation de la Marine ne cesse de se dégrader. Les bâtiments de [Toulon](#) ne disposent que de deux pleins de mazout alors que les stocks du Maroc sont déjà épuisés <sup>[[réf. nécessaire](#)]</sup>. La flotte française, en cas de reprise des hostilités, serait dans la même situation

que la flotte italienne : en dépendance totale à l'égard de l'Allemagne pour le carburant et pour la couverture aérienne.

Par ailleurs Darlan, par ses demandes de concessions, irrite les Allemands qui exigent le retour de Laval au pouvoir. Darlan n'est pas pour autant mieux vu des Britanniques qui lui reprochent les accords de Paris et la livraison de matériel aux Irakiens puis aux Germano-Italiens. Il est en butte à l'hostilité d'une partie de l'Armée et de l'entourage du chef de l'État. Il souffre de surcroît d'une certaine impopularité, du fait de la détérioration des conditions de vie des Français. Le [18 avril 1942](#), Pétain remplace Darlan par Laval.

## **Le changement de cap**[\[modifier](#) | [modifier le code\]](#)

Darlan a négocié son départ, et a gardé le rôle de commandant en chef des forces militaires. Non seulement il est chargé de l'organisation et de l'emploi des forces armées, mais de plus des promotions. Darlan s'efforce de lutter contre la bureaucratie et de rajeunir les cadres de l'Armée en abaissant les limites d'âge. Il limite les défilés et les prises d'armes et veut réduire le nombre des états-majors. Il tient à créer un esprit interarmées. Il accorde une grande importance à la préparation d'opérations combinées mais il n'en reste pas moins le subordonné de Laval.

## **La tentation d'un retournement**[\[modifier](#) | [modifier le code\]](#)

Darlan se livre à des spéculations sur l'avenir en un temps où la France risque de se retrouver plongée dans le conflit. Ainsi, dès la fin de 1941 Darlan aurait-il multiplié, à en croire son entourage, les propos désagréables à l'égard de l'Allemagne. Il laisse son fils Alain et l'amiral [Raymond Fenard](#)<sup>12</sup> prendre officieusement contact avec le consul américain [Robert Murphy](#). L'un et l'autre se seraient efforcés<sup>[réf. nécessaire]</sup> de convaincre le président [Roosevelt](#), par l'intermédiaire de son consul à [Alger](#), que Darlan croyait en la victoire alliée.

Le 4 novembre 1942, dans la soirée, Darlan reçoit un coup de téléphone de Fénard depuis [Alger](#) : son fils Alain, atteint de [poliomyélite](#), est hospitalisé depuis

le 15 octobre à Alger ; son état est désespéré. Le 5 novembre, Darlan quitte à la hâte Vichy pour Alger. Escorté par son adjoint marine et son directeur de cabinet, il emporte ses codes de communication avec [Auphan](#) (tout en laissant ceux des autres amiraux tels que [Jean de Laborde](#)), comme il le fait dans tous ses déplacements, même personnels, depuis qu'il est devenu ministre, puis commandant en chef.

## **Le débarquement allié en Afrique du Nord**[\[modifier | modifier le code\]](#)

Article détaillé : [Opération Torch](#).

Dans la nuit du 7 au 8 novembre, ne tenant pas compte de l'absence de [Giraud](#) à Alger<sup>13</sup>, un groupe de résistants algérois animé par [Henri d'Astier de La Vigerie](#), en application des [accords de Cherchell](#), fait occuper les points stratégiques d'[Alger](#) par 400 volontaires civils dirigés par des officiers de réserve, et arrêter les principaux généraux. Ainsi, Darlan (venu à l'improviste au chevet de son fils Alain, gravement malade) est-il arrêté, avec [Juin](#), le futur commandant en chef du corps expéditionnaire français en Italie, par un groupe d'étudiants, menés par [Bernard Pauphilet](#)<sup>14</sup>. Ne pouvant savoir qui sont ces étudiants ni pour qui ils agissent, le 14<sup>e</sup> corps d'armée concentre tous ses efforts à la libération de ses officiers généraux si bien que les Alliés qui avaient déjà débarqué sans opposition, encerclent Alger et en obtiennent la capitulation le soir même sans effusion de sang (contrairement aux autres points du débarquement où les forces vichystes ont ordonné de repousser les [Alliés](#)).

Ce coup de main audacieux fait que c'est en tant que prisonnier et non en tant qu'initié au secret militaire (ce qui était prévu par les Alliés) que Darlan se voit remettre à Alger par le consul américain [Murphy](#), qui fut l'interlocuteur privilégié du général [Weygand](#), le message du président [Roosevelt](#) lui demandant d'accueillir en amies les troupes débarquées. Darlan, mal informé par ses services, ne croyait pas que les Américains pourraient disposer des moyens maritimes suffisants pour intervenir du côté de l'Europe avant au moins un an. Mais les Britanniques y ont joint une partie de la Royal Navy<sup>15</sup>. Mis devant le fait accompli, il considère le débarquement comme une agression ; prisonnier, il voit la demande de Roosevelt comme un chantage. Il pense à un coup d'État et s'arrange alors pour adresser à l'amirauté d'Alger, non contrôlée par le groupe

d'Henri d'Astier, deux messages, dont l'un au moins, rédigé de sa main (et conservé), donne l'ordre à l'amirauté de résister aux Alliés (ce message sera intercepté par les résistants). Enfin, après avoir été libéré au matin avec Juin par la garde mobile, il adresse dès 8 h à Vichy un télégramme demandant l'intervention de la [Luftwaffe](#), l'aviation allemande, contre les convois alliés, et organise la reconquête de la ville contre le groupe de D'Astier.

## Au pouvoir à Alger[[modifier](#) | [modifier le code](#)]

Article détaillé : [Situation politique en Afrique libérée \(1942-1943\)](#).

En raison du refus du [général Giraud](#) de quitter [Gibraltar](#), le 8 novembre 1942, pour Alger où les résistants comptaient sur lui, Darlan, après avoir capitulé et s'être rendu aux Alliés, va se retrouver seul propulsé sur le devant de la scène. Pour les Américains, Murphy, [Clark12](#) ou Ryder, il devient le seul interlocuteur susceptible, dans les jours suivant le débarquement, de mettre fin aux combats à [Oran](#) et au [Maroc](#), où ses subordonnés ont accueilli les Alliés à coups de canon. Or, si l'amiral de la flotte, pris au piège, a accepté dès le 8 un cessez-le-feu pour la région d'Alger, il se refuse pendant les deux jours suivants, malgré les pressions et les menaces du général Clark, adjoint d'Eisenhower, à ordonner la suspension d'armes au Maroc et à l'ensemble de l'[Algérie](#). Il ne se décidera que sous la menace, le 10 novembre, à mettre fin au combat.

Giraud, arrivé à Alger le 9 novembre, après la bataille, en escomptant prendre le commandement des forces alliées, se rend compte que le jeu américain s'est recentré autour de Darlan. Dès le 10 novembre, un télégramme de Vichy désavoue Darlan et fait du général [Charles Noguès](#) le représentant du maréchal Pétain en Afrique. Sous la pression des Américains, une nouvelle organisation de commandement se met en place en Afrique : Darlan prend le titre de Haut-commissaire pour la France en Afrique, au nom du « Maréchal empêché », tandis que Giraud devient chef des forces armées françaises<sup>16</sup>. Aussi Darlan, après avoir finalement ordonné le cessez-le-feu à Oran et au Maroc, fait-il enfin rentrer l'[Afrique française du Nord](#) dans la lutte contre l'Axe. Grâce au soutien de [Pierre Boisson](#), il obtiendra en outre le ralliement de l'[Afrique-Occidentale française](#)<sup>17</sup>.

Le ralliement de Darlan soulage les chefs militaires vichystes, conscients d'aller à la défaite en cas de résistance prolongée. Pour les Alliés, si le ralliement de Darlan est plutôt mal vu par leurs opinions publiques, et considéré avec suspicion

par leurs généraux, il permet de gagner du temps et d'épargner des vies. Au surplus Darlan vaincu a-t-il accordé aux Alliés des concessions encore plus larges que celles consenties par les résistants lors des [accords secrets de Cherchell](#), deux semaines plus tôt. Reste dès lors le problème de la flotte de [Toulon](#). Les Alliés espèrent son ralliement, avant tout pour obtenir sa neutralisation. Aussi les Alliés pressent-ils Darlan de lui ordonner d'appareiller, alors que Darlan ne veut la faire partir qu'en cas d'invasion de la [zone sud](#), l'affirmant à plusieurs reprises le 10 novembre. Il sait qu'il doit déjà parvenir à faire confirmer sa légitimité sur les autorités militaires vichystes en Afrique. Au demeurant, il a peu de chance d'obtenir le ralliement de l'amiral collaborationniste [Laborde](#) (commandant la flotte de Toulon), avec lequel il a un conflit personnel, et qui n'écouterait que Pétain. C'est donc le 11 novembre 1942 seulement que Darlan se décide, sous la pression des Alliés, à adresser un message à l'amiral de Laborde. Invoquant la rupture de l'armistice et l'absence de liberté du maréchal, il invite le commandant en chef à diriger les navires vers l'[Afrique-Occidentale française](#), et non vers l'Afrique du Nord. Le lendemain, Darlan renouvelle son appel dans les mêmes termes. Il se voit opposer une fin de non-recevoir.

Obéissant aux consignes de sabordage de 1940 (ordonnées par Darlan lui-même) prévoyant le cas où une puissance étrangère essaierait de s'emparer des bâtiments français, le [sabordage de la flotte](#) intervient le 27 novembre 1942 à [Toulon](#) lorsque les Allemands envahissent la [zone libre](#).

Le Haut-commissariat de France en Afrique du Nord se met en place en tant qu'organe exécutif et installe son siège dans l'ancien palais d'Été du [dey](#). [Henri d'Astier de La Vigerie](#) assume le secrétariat à l'intérieur et [Jacques Lemaigre Dubreuil](#) celui de délégué aux États-Unis. Bien que fermement désavoué par Vichy, Darlan prétend toujours gouverner au nom de Pétain, déclarant : « Nous avons tous admis que le Maréchal était toujours notre chef, mais que ce chef était moralement prisonnier »[18](#).

Darlan n'abroge pas les lois et mesures les plus vexatoires du régime de Vichy, les détenus politiques restant notamment maintenus dans les camps de concentration du Sud. Se justifiant du fait du contexte militaire en Tunisie, il refuse d'abolir le [statut discriminatoire des Juifs](#)[19](#) et de revenir sur l'[abrogation du décret Crémieux](#) prononcée le [7 octobre 1940](#)[20](#) et oppose le même refus aux demandes de [Ferhat Abbas](#) concernant l'émancipation des [musulmans](#)[21](#), maintenant l'ensemble des [lois de Vichy](#) (c'est seulement le [24 décembre 1942](#), après

l'assassinat de Darlan, que le [général Giraud](#), le [14 mars 1943](#), pressé par [Jean Monnet](#), abrogera les lois antisémites de Vichy<sup>22</sup>).

Le changement de camp de Darlan en novembre 1942 a facilité l'entrée en guerre des forces françaises d'Afrique du Nord aux côtés des Alliés mais a aussi encouragé Roosevelt dans sa politique de dialogue avec Vichy et dans sa méfiance vis-à-vis des « ambitions dictatoriales » supposées de [Charles de Gaulle](#). La position de Darlan est toutefois précaire, du fait d'un manque de reconnaissance internationale de son ralliement et de l'hostilité des opinions publiques des pays Alliés à la politique pro-Vichyste de leurs gouvernements, dénoncée par leurs correspondants de guerre<sup>23</sup>. La non-démocratisation de l'Afrique du Nord et la politique de Darlan dans la « continuité étatique » de son passé [collaborationniste à Vichy](#), empêchent le ralliement de l'[armée d'Afrique](#) aux [Forces françaises libres](#). Les gaullistes du groupe « [Combat](#) », menés par [René Capitant](#), protestent contre cette « continuité » et distribuant des tracts hostiles ornés de slogans comme « Darlan au poteau » ou « l'amiral à la flotte ! »<sup>24</sup>.

## L'assassinat de Darlan










Le 24 décembre 1942, Darlan est assassiné par un jeune étudiant, [Fernand Bonnier de La Chapelle](#), qui avait tiré à la courte paille avec trois de ses compagnons d'armes (Othon Gross, Robert Tournier et [Philippe Ragueneau](#))<sup>25</sup>. Arrêté, jugé de manière expéditive, il est [condamné à mort](#) et exécuté. Il sera réhabilité le 21 décembre 1945 par un arrêt de la Chambre des révisions de la cour d'appel d'Alger, qui jugea qu'il avait agi « dans l'intérêt de la libération de la France ». Des historiens comme Arnaud de Chantérac, George E. Melton ou Claude Huan ont par ailleurs évoqué l'éventualité d'une implication du [Special Operations Executive](#) (SOE) dans cet assassinat<sup>[réf. souhaitée]</sup>.

## Sépulture[[modifier](#) | [modifier le code](#)]

Darlan a été inhumé le 29 avril 1964 au cimetière militaire de [Mers el-Kébir](#), près d'Oran, en Algérie, auprès des marins qui ont péri en 1940 dans la [bataille de Mers el-Kébir](#). En avril 2005, il a été constaté que sa tombe ainsi que de nombreuses autres et l'ossuaire du cimetière militaire avaient été profanées<sup>26</sup>. La tombe a été refaite avec celles des autres défunts du [cimetière militaire de Mers-](#)

[el-Kébir](#) en 2007 et pour éviter le [vandalisme](#) des [intégristes musulmans](#), des plaques au sol ont remplacé les [croix27](#).

## Décorations[[modifier](#) | [modifier le code](#)]

-  [Grand croix de la Légion d'honneur](#) en [1937](#) (chevalier : [1915](#) ; officier : [1920](#) ; commandeur : [1930](#) ; grand officier : [1935](#))
-  [Médaille militaire](#) en [1940](#)
-  [Croix de guerre 1914-1918](#)
-  [Croix du combattant](#)
-  [Médaille commémorative des Dardanelles](#)
-  [Médaille interalliée de la Victoire](#)
-  [Médaille commémorative de la Grande Guerre](#)
-  [Officier du Mérite maritime](#)
-  [Chevalier du Mérite agricole](#)

## Publication (préface)

- Espagnac du Ravay (pseudonyme du Commissaire Général de la Marine Louis de La Monneraye, membre du [cabinet de Darlan28](#)), *Vingt ans de politique navale (1919-1939)*, Arthaud Éditeur-Grenoble, 1941.

## Documentaire

- 2021 : *Darlan, le troisième homme de Vichy* réalisé par [Jérôme Prieur](#) pour une coproduction Mélisande Films et [Histoire TV](#).

## Sources et bibliographie

### Reportage

- René Pierre Gosset, *Expédients provisoires*, Fasquelle, Paris, 1945.

## Études historiques, essais, témoignages

- José Aboulker et Christine Levisse-Touzet, « 8 novembre 1942 : Les armées américaine et anglaise prennent Alger en quinze heures », *Espoir*, n° 133, Paris, 2002.
- Jacques Cantier, *L'Algérie sous le régime de Vichy*, Odile Jacob, 2002.
- Arnaud de Chantérac, *L'assassinat de Darlan*, éd. Perrin, Paris, 1995.
- [Hervé Coutau-Bégarie](#) et Claude Huan, *Darlan*, Fayard, Paris, 1989.
- Bernard Costagliola (préf. [Robert Paxton](#)), *La marine de Vichy : blocus et collaboration, juin 1940-novembre 1942*, Paris, Tallandier, 2009, 433 p. (ISBN 978-2-84734-630-5, [présentation en ligne](#) [archive]).  
Réédition : Bernard Costagliola (préf. [Robert Paxton](#)), *La marine de Vichy : blocus et collaboration, juin 1940-novembre 1942*, Paris, CNRS Éditions, coll. « Biblis : histoire » (n° 74), 2014, 433 p., poche (ISBN 978-2-271-08069-1).

source : wikipedia

▪